

ÉTRICHÉ



RÉVUE DE

PRESSE D'décembre 2022

Étriché. Un test d'engazonnement au columbarium évoqué au conseil

Pour ce dernier conseil de l'année, les élus se sont retrouvés lundi 5 décembre dans la salle du conseil. Le 18 octobre 2017, la municipalité avait signé une convention de mise à disposition du service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la CCALS (Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe) ; celle-ci se terminant le 31 décembre 2022, le conseil a validé la reconduction de cette convention pour une durée de 5 ans pour un coût évalué à environ 6 424 € par an. Samuel Gestraud, adjoint à l'urbanisme rappelle « *qu'un élu ne peut gérer un tel service sans aide, le service ADS passe du temps à nous aider et nous devons continuer à l'utiliser.* »

Formations Ressources humaines : un budget de formation est voté à l'unanimité pour les agents titulaires qui souhaitent se former en dehors du CNFPT pour une prise de poste de deux ans minimum.

Exonération repas restaurant scolaire : des parents souhaitent modifier le délai de réservation et d'annulation du repas qui était de deux jours ouvrés avant le déjeuner. Le conseil municipal décide de maintenir ce délai de deux jours.

Accueil périscolaire : le délai de prévenance pour l'annulation ou la réservation de l'accueil périscolaire passe à deux jours ouvrés avant 19 heures au lieu de 17 heures.

Engazonnement du cimetière : un test d'engazonnement est proposé pour la partie columbarium.

Étriché. L'école mobilisée pour la réduction des déchets



Tous les élèves de classe élémentaire de l'école Alphonse-Daudet ont collecté des déchets. | CO

Lors de la semaine européenne de la réduction des déchets, fin novembre, les élèves des classes élémentaires se sont mobilisés pour une collecte de déchets dans la commune en partenariat avec le syndicat « 3R d'Anjou ». Le prêt de matériel a permis à plus de 100 élèves de nettoyer certains espaces : le stade, autour de la salle de sport, de la bibliothèque, autour de la salle des fêtes et quelques chemins. Ainsi près de 23 kg ont été récoltés. Cette action a été menée aussi avec l'aide de Jacky Gledel, membre de l'association « Étriché en transition » qui œuvre pour le développement durable. L'école étant labellisée E3D de niveau 2 (École en démarche de développement durable), cette action s'inscrit dans l'ensemble des démarches développées à l'école. Une implication saluée par David Lagleyze, maire d'Étriché et président du syndicat « 3R d'Anjou ». La charte d'engagement à la démarche des 3R sera signée prochainement entre l'école et le syndicat « 3R d'Anjou ». Les axes d'engagement nécessaires : réduction des déchets, réemploi, recyclage et écocitoyenneté étant présents sur l'école, l'obtention du label « Établissement 3R » s'intégrera alors au Label académique E3D.